



TARIF BLEU Proposé aux clients résidentiels (domestiques)

PRIX HORS TAXES en vigueur au 01/02/2024

PRIX DE L'ABONNEMENT (en Euros)				Réglage disjoncteur		
Puissance souscrite	Option Base		Option Heures creuses		Option Tempo	
	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel
Petites fournitures						
3 KVA	95,88	(7,99)	-	-	15 A	-
6 KVA	123,72	(10,31)	128,40	(10,70)	30 A	10 A
9 KVA	154,08	(12,84)	161,40	(13,45)	45 A	15 A
12 KVA	185,16	(15,43)	193,44	(16,12)	60 A	20 A
15 KVA	213,72	(17,81)	223,68	(18,64)	-	25 A
18 KVA*	242,04	(20,17)	253,56	(21,13)	-	30 A
24 KVA*	306,12	(25,51)	317,04	(26,42)	-	40 A
30 KVA*	358,92	(29,91)	373,56	(31,13)	-	50 A
36 KVA*	423,36	(35,28)	430,68	(35,89)	-	60 A

* En extinction : n'est plus proposé pour l'option Base

PRIX DE L'ENERGIE (en centimes d'Euros par Kwh)					
Puissance souscrite	Option Base	Option Heures creuses		Option Tempo	
		Heures Pleines	Heures Creuses	Heures Creuses	Heures Pleines
3 KVA	18,87				
6KVA	18,87				
9 à 36 KVA	18,87	20,4	15,13		
Jours Bleus - 300 jours / an				8,70	11,31
Jours Blancs - 43 jours / an				10,28	13,68
Jours Rouges - 22 jours / an du 1er novembre au 31 mars				10,97	60,92

Option TEMPO : Heures creuses : jours Bleus, Blancs et Rouges de 22 h à 6 h - Aucun jour Rouge le samedi et le dimanche - Les dimanches sont des jours Bleus

Tarif en extinction

OPTION : Effacement Jours de Pointe (ce contrat n'est plus proposé)					
Puissance souscrite	Prix de l'abonnement annuel (en Euros)	Prix de l'énergie (en centimes d'Euros par Kwh)		Réglage disjoncteur	
		Heures Normales	Heures de Pointe Mobile	Monophasé	Triphasé
9 KVA	154,20 (12,85)			45 A	15 A
12 KVA	181,92 (15,16)			60 A	20 A
15 KVA	210,36 (17,53)	12,55	124,55	-	25 A
18 KVA	237,72 (19,81)			-	30 A
36 KVA	411,72 (34,31)			-	60 A

Pointe mobile : 22 jours de 18 heures, de 7 heures à 1 heure le lendemain.
Les jours Pointe Mobile sont choisis entre le 1er novembre et le 31 mars.

Fournitures à partir de moyens de production non connectés au réseau		
Générateur photovoltaïque	Forfait pour 1 kW(*) en Euros HT par an	273,12
	Par hW supplémentaire en Euros HT par an	22,44

* Puissance minimum à facturer

Ces prix sont à majorer de la TVA, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), de la contribution tarifaire acheminement (CTA) et, le cas échéant des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) instituées par les communes (ou syndicats de communes) et départements, ainsi que de tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.